

Réunion du Comité de Parents de la Providence et des Moussaillons du 24 mai 2018

Présents :

Samuel Farcy, Mme Céline, Sophie Gustin, Julie Claude, Marie Helewaut, Germain David, François Lepage, Séverine Balleux, Bernard Leroy, Jean-Gerald Pahaut, Catherine Peeters, Brigitte Gilson, Etienne Frognieux, et Evelyne Jottard

Excusés :

Valentine Bertrand, Anne-Lise Salembier

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 avril 2018

Le Pv de la réunion est approuvé à l'unanimité

2. Retours sur les Apéros du 4 mai

Germain nous indique que les bénéfiques avoisinent les +/- 13-15 000 euros. Toutes les factures ne nous sont pas encore parvenues.

L'ensemble des fûts livrés ont été vendus !

Les points à améliorer :

- La participation volontaire des parents
- Des caisses supplémentaires et plus visibles
- Visibilité des écrans de télévision et des tarifs
- Les châteaux gonflables

Les grimages, qui au vu de leur qualité, ont eu un grand succès et le cracheur de feu seront à nouveau présents le 1^{er} juin.

On souligne que la participation des enseignants volontaires est très importante et nous les remercions chaleureusement. Cette implication nous appelle à revoir notre stratégie de soutien financier.

3. Les perspectives pour les Apéros du 1^{er} juin au Ciney Expo

- La Jupiler sera à nouveau dans les pompes mais via MP brasserie et non plus via ABInbev pour deux raisons : la mise à disposition de matériel et les dispositions contractuelles de mise à disposition du site du Ciney Expo.
- La sangria sera remplacée par le Morijto
- Un changement au niveau des cautions de gobelets se profile. Les gobelets ne seront plus vendus aux caisses mais bien au bar contre des jetons (1 jeton = 2 gobelets). Le retour des cautions sera organisé via une caisse spécialement affrétée et il sera proposé d'échanger les gobelets contre des jetons ou des euros.
- Concernant les animations, le DJ de cet édition sera Charles-Edouard Deprez
- Les châteaux gonflables seraient plus nombreux mais distinctement réservés à des tranches d'âges définies/château. Ils seront surveillés par deux bénévoles jusque 21h (heure de fermeture).
- Une campagne Bob a été envisagée mais le prix demandé par l'IBSR a surpris le comité (450€/heure).
- L'eau plate sera dès lors offerte selon des modalités pratiques à définir.

4. Implication du comité Apéro dans la CPPM

François nous indique que la communication entre le comité de pilotage et le Comité de parents a été améliorée. Une check list est communiquée et la présence de plusieurs membres à cette réunion plénière facilité la transmission complète des informations.

5. Accessibilité matérielle aux classes de dépaysement

François rappelle le rôle du comité qui se doit de ne pas interagir dans les prérogatives de la direction ou du PO. Le Comité peut être un relais ou un soutien sur demande de la direction.

Monsieur Farcy rassure le comité quant à son souci et celui de l'ensemble de l'équipe d'accueillir et de faciliter autant que possible l'accès à l'école et à ses activités pour tous les enfants quelques soient leurs différences.

Le comité aimerait que **la sensibilisation à la différence** fasse l'objet de projets ou de formations.

Monsieur Farcy nous indique que la sensibilisation à la différence est déjà organisée dans les cours de religion ou de citoyenneté. En outre, Monsieur Farcy souligne que l'équipe prend en charge au cas par cas les problèmes qui pourraient surgir. Il explique également que l'enseignement et son pacte d'excellence imposera de nouvelles stratégies et orientations à notre école. L'école inclusive est une piste. Il est donc judicieux, selon lui, d'attendre l'application de ce pacte pour planifier des projets.

6. Repas des bénévoles

Un repas via un food truck sera organisé le 28 septembre à la Providence, à l'issue de la prochaine réunion et après le 3^{ème} Apéros.

Séverine contacte des prestataires et le conseil d'administration finalisera l'organisation.

7. Rentrée scolaire : accueil café par le Comité

A l'instar des deux années précédentes, un accueil café sera organisé le 3 septembre sur les deux implantations.

Séverine lancera un appel aux volontaires pour organiser l'accueil + racolage pour le 3^{ème} Apéro !

8. Divers

- Demande de Mme Céline concernant la mise à disposition de matériel pour l'organisation de la marche gourmande du 24 juin. La remorque et son matériel sont à la disposition de l'équipe éducative.
- Toujours dans le cadre de la marche gourmande, Marie signale la proposition de ses partenaires dans le cadre des après-midi jeux de société de prêter des jeux qui seraient, selon Mme Céline, plus judicieux d'installer dans la cour de récréation.
- Afin de poursuivre l'équipement des cours de récréation de l'implantation Providence, Mme Céline demande à Germain les modalités pratiques de mise à disposition des fonds

budgétés.

Il rappelle les 3 solutions :

- lui fournir les factures pour paiement
- lui indiquer le montant souhaité qu'il remettra en liquide
- lui indiquer un compte bancaire pour versement

dans tous les cas, les justificatifs des dépenses seront demandés.

La prochaine réunion se tiendra le 28 septembre à 19h00 suivi du REPAS DES BENEVOLES

PV rédigé par SB